



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre de l'initiative Global Compact des Nations Unies (UNGC)

PLAN STRATEGIQUE DE L'AJEAH 2016-2020

INTRODUCTION.....	3
I. PERTINENCE DE LA MISE A JOUR D'UN PLAN STRATEGIQUE.....	3
II. OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	4
III. RESULTATS ATTENDUS.....	5
IV. BILAN TIRE DE L'EXPERIENCE DE L'AJEAH (2007-2015).....	5
V. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.....	9
VI. IDENTITES ET VALEURS DE REFERENCE.....	12
VII. VISION DE L'AJEAH.....	12
VIII. MISSION DE L'AJEAH.....	12
IX. AXES STRATEGIQUES PRIORITAIRES RETENUS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES	13
X. PROJETS ET PROGRAMMES CIBLES PAR AXE STRATEGIQUE, ACTIONS MAJEURES ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	20
XI. STRATEGIE GENERALE D'INTERVENTION DE L'AJEAH.....	45
XII. SUIVI-EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE.....	46
XIII. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE.....	46
ANNEXES.....	46

INTRODUCTION

AJEAH : Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire est une Organisation non gouvernementale de développement et de droits à but non lucratif. Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des populations en œuvrant pour la promotion, la défense et la protection des droits humains, la sauvegarde des droits des communautés à l'accès aux ressources naturelles et la défense des intérêts environnementaux et le développement durable. La mise en œuvre des projets est axée souvent sur une approche participative des bénéficiaires et l'application des principes de gestion du cycle du projet (PCM) dans le cadre de suivi-évaluation.

L'ONG AJEAH à l'instar de beaucoup d'autres structures de même type est bien organisée et constituée de quatre organes dirigeants : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Commissariat aux comptes et le Bureau Exécutif (organe de gestion et de l'exécution de la structure), le bureau exécutif est chargé de mettre en œuvre les politiques de l'organisation en fonction des objectifs approuvés par l'Assemblée Générale et de l'orientation donnée par le Conseil d'Administration qui veille sur le bon déroulement de ces activités. Aujourd'hui, constituée d'une quarantaine de bénévoles/agents placés sous la conduite d'un Directeur Exécutif nommé par le Conseil d'Administration, l'Organisation a su mettre en œuvre un certain nombre de projets/activités qui font d'elle une structure de droit et du développement. Elle dispose des ressources humaines importantes spécialisées dans la promotion et la défense des intérêts environnementaux notamment des spécialistes en agriculture et sociologues.

En termes de gouvernance, elle a fait des efforts appréciables en matière de performance administrative et de gouvernance, notamment l'application des manuels de procédures gestion administrative, financière et comptable. Le développement des outils comptables, de gestion des immobilisations pour une meilleure transparence dans la gestion des ressources humaine, matérielle et financière.

Pour y parvenir, AJEAH a élaboré un nouveau Plan stratégique étalé sur les cinq (05) prochaines années (2016-2020). Celui-ci comporte divers projets et programmes ayant déjà fait l'objet d'une longue préparation avant d'être déclinés en six (06) axes majeurs que sont :

- ❖ *Droits de l'homme/Démocratie et Bonne gouvernance*
- ❖ *Environnement/Santé et Nutrition*
- ❖ *Entrepreneuriat social et Energie*
- ❖ *Eau/Hygiène et Assainissement;*
- ❖ *Education/TIC*
- ❖ *Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles d'AJEAH*

I. PERTINENCE DE LA MISE A JOUR D'UN PLAN STRATEGIQUE

Le Plan stratégique de l'AJEAH, placé sous les auspices de la modernisation, de l'ouverture et du développement durable, a adopté de nouvelles orientations qui dictent une plus grande implication dans les domaines des droits économiques sociaux et culturels, ainsi que ceux de la troisième génération (développement, paix, sécurité, solidarité). A cet effet, un accent particulier a été mis sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles (ressources foncières, minières, énergétiques, en eau et de

l'environnement) ainsi que sur la responsabilité sociale des entreprises. Une telle orientation implique une approche stratégique pertinente pour la conception, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et le partage des leçons apprises et une amélioration des règles de fonctionnement de l'Organisation en vue de leur conformité aux normes admises.

C'est la raison pour laquelle, AJEAH a mis en place un dispositif institutionnel et organisationnel comprenant des organes délibérants (Conseil d'Administration, Direction Exécutive, Départements thématiques, Représentation des bureaux de New York, Vienne et Genève dont le mode de désignation des membres continuera toujours à relever de nomination.

Ce dispositif institutionnel et organisationnel s'appuiera sur les Départements thématiques et le Personnel de l'AJEAH pour la mise œuvre des réformes visant la restructuration de sa vision et de sa mission autour d'un certain nombre de principes et valeurs tels que :

- ❖ la définition et le respect des prérogatives des uns et des autres (Conseil d'Administration, Direction Exécutive, Représentation des bureaux de New York, Vienne et Genève, Départements thématiques, Personnel d'appui technique) ;
- ❖ la cohérence dans le système de prise de décisions ;
- ❖ la transparence dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ❖ la communication interne entre toutes les instances de l'Organisation (Conseil d'Administration, Direction Exécutive, Représentation des bureaux de New York, Vienne et Genève, Départements thématiques, Personnel d'appui technique pour la documentation rigoureuse des impacts des programmes et projets mis en œuvre et le partage des leçons et des bonnes pratiques.

En harmonie avec ces nouvelles orientations, AJEAH s'engage ainsi dans un processus de modernisation de ses mécanismes et procédures de gestion administrative, comptable et financière qui assurent la transparence, l'efficacité, l'efficience et la responsabilité dans la conduite des activités et la documentation des résultats et impacts. Cela contribue à renforcer les capacités de l'Organisation dans l'exercice de sa mission d'améliorer les conditions de vie des populations en œuvrant pour la promotion, la défense et la protection des droits humains, la sauvegarde des droits des communautés à l'accès aux ressources naturelles et la défense des intérêts environnementaux et le développement durable à l'échelle nationale et internationale.

II. OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

2.1 Objectif général

L'objectif principal de cette planification est de réactualiser les choix stratégiques (vision, mission et domaine d'intervention) de l'AJEAH, afin de les adapter au nouveau contexte politique, économique et social d'évolution des organisations de développement, eu égard aux changements qui s'opèrent dans l'environnement interne et externe de l'Organisation et aux multiples défis qui l'interpellent.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés sont de :

- ❖ Redéfinir la vision stratégique de l'AJEAH sur la base des acquis et des nouvelles orientations dégagées;
- ❖ Réactualiser la mission de l'Organisation par rapport à cette réorientation stratégique ;
- ❖ Revisiter les axes d'intervention pour parvenir à une plus grande spécialisation et à plus d'efficacité, d'efficience et de pertinence ;
- ❖ Etablir l'interconnexion active de l'Organisation avec les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les groupes de bénéficiaires susceptibles de l'accompagner dans sa mission au cours des cinq (05) prochaines années.
- ❖ Assurer la collecte et l'analyse des données pour illustrer les résultats et les impacts engrangés, en vue d'apprendre et de partager les leçons et les bonnes pratiques.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la planification sont :

- ❖ La vision stratégique de l'AJEAH est redéfinie sur la base des acquis et des nouvelles orientations dégagées;
- ❖ La mission de l'Organisation est réactualisée par rapport à cette réorientation stratégique ;
- ❖ Les axes d'intervention pour parvenir à une plus grande spécialisation et à plus d'efficacité, d'efficience et de pertinence sont revisités ;
- ❖ L'interconnexion active de l'Organisation avec les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les groupes de bénéficiaires susceptibles de l'accompagner dans sa mission au cours des cinq (5) prochaines années est établie ;
- ❖ La collecte et l'analyse des données pour illustrer les résultats et les impacts engrangés, en vue d'apprendre et de partager les leçons et les bonnes pratiques sont effectuées.

IV. BILAN TIRE DE L'EXPERIENCE DE L'AJEAH (FEVRIER 2007-DECEMBRE 2015)

Créée le 23 Février 2007 à Atakpamé au Togo, **AJEAH** : Association des **J**eunes **E**ngagés pour l'**A**ction **H**umanitaire est une Organisation non gouvernementale de développement et de droits à but non lucratif. Elle a été reconnue officiellement par le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales le 19 Avril 2011 sous le **N°0287 MATDCL/SG/DLPAP/DOCA/2011**, eût la qualité de reconnaissance d'ONG le 09 Mars 2014 sous le **N° 727 MPDAT/2014**. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités/projets, AJEAH et le Gouvernement du Togo ont signé un Accord-Programme le 08 Décembre 2015 sous le N° **607/MPDAT/2015**. Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des populations en œuvrant pour la promotion, la défense et la protection des droits humains, la sauvegarde des droits des communautés à l'accès aux ressources naturelles et la défense des intérêts environnementaux et le développement durable à l'échelle national et international.

AJEAH dispose d'importantes relations avec les réseaux/plateformes d'Organisations au Togo et à l'international tels que le Conseil des ONG et Association de Développement de la Région des Plateaux au Togo (COADEP), Réseau Anti-Corruption Togo (RAC-Togo),

Plateforme OSC/VIH au Togo, Global Compact des Nations Unies (UNGC), le Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition), CSO Net (Réseau de la Société Civile/ONU). AJEAH dispose également d'un Statut consultatif spécial au Conseil économique et social (ECOSOC) aux Nations Unies depuis 2016.

Dans le cadre de sa mission, l'AJEAH a régulièrement participé aux consultations et rencontres régionales et internationales, organisées par les Nations Unies, les partenaires tels que l'Office des Nations Unies contre le Crime et la Drogue (UNODC), le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et les Réseaux d'ONG nationales et internationales dont elle est membre ou partenaire stratégique (RSC/SUN, UNGC etc..).

L'Organisation a fortement mis en œuvre des projets est axée souvent sur une approche participative des bénéficiaires et l'application des principes de gestion du cycle du projet (PCM) dans le cadre de suivi-évaluation. L'ONG AJEAH a dix (10) années d'expériences et a réalisé avec succès plusieurs activités sur le terrain à travers l'exécution des projets (i) Assainissement et sensibilisation sur les notions de la citoyenneté dans la préfecture de l'Anié, (ii) de formation sur les problématiques et les enjeux liés à l'adaptation des acteurs du monde rural aux changements climatiques, (iii) d'Appui à la sécurité alimentaire par la vulgarisation et l'utilisation des dérivés du Neem pour la conservation et le traitement des produits agricoles dans la préfecture de l'Anié financé par OIF, (iv) Projet Citoyenneté et Civisme financé par PASCRENA/UE (Co-bénéficiaire), (vi) Appui à la Consolidation de la Bonne gouvernance et Lutte contre la Corruption dans la région des plateaux au Togo financé par la Commission de l'Union Européenne (Co-bénéficiaire avec RADDHO/Dakar, en cours de réalisation pour 3 ans). Notons qu'avec l'appui de son partenaire international « Planète Urgence » (France), AJEAH a initié des formations pour ses membres et son personnel afin de renforcer leur capacité en Ressources Humaines, Gestion du Cycle du projet et d'autres thématiques.

En termes de gouvernance, elle a fait des efforts appréciables en matière de performance administrative et de gouvernance, notamment l'application des manuels de procédures gestion administrative, financière et comptable. Le développement des outils comptables, de gestion des immobilisations pour une meilleure transparence dans la gestion des ressources humaine, matérielle et financière

4.1 Diagnostic et analyse du fonctionnement de l'Organisation

La consultation organisée par AJEAH en 2015 a permis à ses membres de se rendre à l'évidence de la nécessité de combler certaines insuffisances ou imperfections aussi bien dans la gestion administrative, organisationnelle que comptable et financière. Les recommandations de cette consultation s'articulent également autour de la résolution des principales faiblesses aux plans institutionnel et organisationnel, des ressources humaines, du financement, de la communication, des procédures de gestion administrative, comptable et financière.

4.1.1 Les faiblesses

❖ Au plan institutionnel et organisationnel

A ce niveau, il a été diagnostiqué :

- L'irrégularité des réunions des instances conformément aux Statuts et au Règlement intérieur de l'Organisation ;
- Le manque de précision dans l'organigramme et l'attribution des tâches et rôles au niveau des organes délibérants, des départements thématiques et du personnel d'appui technique ;

- Le manque de coordination et de financement pour la création et le maintien de l'organigramme de Représentations des bureaux de New York, Genève et Autriche au siège des Nations Unies;
- La faible capacité de documentation et de partage à l'interne et à l'externe des leçons apprises et des bonnes pratiques.

❖ **Au plan des ressources humaines**

A ce niveau, il a été constaté :

- Les limites du bénévolat ;
- L'inadéquation du système de recrutement ;
- L'insuffisance du style de management ou de collaboration interne ;
- Le relâchement ou le manque de motivation des membres de l'Organisation.

❖ **Au plan du financement**

A ce niveau, il a été noté :

- Les contraintes liées au financement des projets et programmes de l'Organisation ;
- L'absence de spécialistes pour la mobilisation des ressources financières ;
- L'insuffisance de formalisation des modes de financement à moyen et long termes ;
- Le manque de diversification des sources de financement de l'Organisation.

❖ **Au plan de la communication**

A ce niveau, il a été noté :

- L'insuffisance de formalisation des mécanismes de concertation interne au sein de l'Organisation ;
- L'insuffisance dans la circulation de l'information et de la communication interne ;
- L'insuffisance d'implication des membres à la base dans le processus de prise de décisions ;
- La faible utilisation des canaux de partage de l'information sur les résultats, les impacts et les bonnes pratiques.
- L'indisponibilité d'un site web

❖ **Au niveau des procédures de gestion administrative, comptable et financière**

A ce niveau, il a été constaté :

- La faiblesse des capacités du personnel pour la production d'états de synthèse ;
- La rareté du contrôle interne à posteriori au sein de l'Organisation ;
- L'insuffisance de la prise en charge financière des risques liés à l'exercice des missions assignées aux membres de l'Organisation (assurance, par exemple) ;
- L'inefficacité dans l'utilisation de l'outil informatique pour la communication interne et la gestion des activités de l'Organisation.

4.1.2 Les acquis engrangés

❖ **Aux niveaux international et régional**

AJEAH bénéficie d'une grande audience et d'une certaine notoriété aux plans national, régional et international. L'Organisation est membre de plusieurs Réseaux de la Société civile, ainsi que de nombreuses Coalitions d'ONG au Togo, en Afrique et à travers le monde (Réseau Anti-Corruption Togo, Plateforme OSC/VIH, COADEP, RSC/SUN, UNGC etc.). En plus de ces Réseaux et Coalitions, l'AJEAH dispose d'une certaine audience au sein du Système des Nations Unies (ECOSOC).

❖ **Au niveau national et local**

L'AJEAH dispose d'atouts majeurs auprès de l'Administration togolaise en bénéficiant le statut spécial d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) depuis 2014 et la signature d'un Accord-Programme avec le Gouvernement Togolais dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets/programmes. AJEAH prévoit l'ouverture des bureaux régionaux dans le pays. Ces bureaux vont jouer un rôle de relais dans la décentralisation des activités de l'Organisation qui doit être davantage plus proche des populations. Grâce à l'engagement de ses membres, AJEAH a également adopté un certain nombre de réformes visant à introduire d'importantes innovations au niveau des instances de prises de décisions avec la présence significative des femmes et des jeunes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la dynamique engagée au sein de l'Organisation pour veiller au respect des questions relatives à l'égalité et l'équité de genre.

❖ **Aux niveaux internationaux**

AJEAH dispose également d'atouts majeurs avec l'installation en cours de Représentation pour les bureaux de New York, Genève et Vienne. Depuis 2015, AJEAH a entamé une profonde réflexion sur la nécessité de doter des moyens conséquents à ces Représentations en vue de contribuer à un succès pour le développement de l'Organisation sur la scène internationale.

Pour y parvenir, AJEAH a initié un important *Programme de développement institutionnel et organisationnel pour les Représentations de New York, Genève et Vienne*. Ce Programme sera exécuté en collaboration avec les Bureaux de ces Représentations. Actuellement, AJEAH est à la recherche de financement de cet ambitieux Programme auprès de certains Partenaires. Aujourd'hui, du fait de son capital d'expérience, ainsi que de ses capacités à nouer des réseaux et tisser des alliances en Afrique et à travers le monde pour mener des actions, le leadership de l'AJEAH en matière de développement est reconnu au plan national et international.

V. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

REALISATIONS RECENTES	CHANGEMENTS MAJEURS
<p>Vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, à la démocratie et aux droits humains.</p> <p>Participation à l'observation des processus électoraux au Togo).</p> <p>Promotion de l'éducation à la citoyenneté et du civisme au Togo.</p> <p>Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des médias sur les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, à la démocratie et aux droits humains au Togo</p> <p>Renforcement de la conscience citoyenne et de la culture démocratique au Togo</p> <p>Protection et promotion des droits des femmes et des enfants</p>	<p>Changement dans le mode de désignation des membres du CA (élection).</p> <p>Expansion de AJEAH avec la création de nouveaux bureaux pour les Représentations de New York, Genève et Vienne...).</p> <p>Contextualisation de la mission de l'Organisation par l'identification de nouvelles problématiques</p> <p>Changements institutionnels au niveau du schéma organisationnel (création de Représentations et Départements thématiques).</p> <p>Démarrage du professionnalisme de l'AJEAH à travers la création de Départements spécialisés ou thématiques et la réorganisation des Représentations.</p> <p>Changement d'orientation en mettant le focus sur les droits économiques, sociaux et culturel (DESC) et la gouvernance des ressources naturelles (transparence dans la gestion foncière, des ressources minières, énergétiques, forestières, en eau et de l'environnement), ainsi que sur la responsabilité sociale des entreprises.</p> <p>Limitation du nombre de mandats à deux (2) : tous les mandats au niveau des instances électives de AJEAH ne sont renouvelables qu'une seule fois.</p>

	<p>Renforcement du Staff technique (personnel d'appui) avec la création de nouveaux postes et la responsabilisation des stagiaires dans l'exécution des tâches.</p> <p>Présence accrue des femmes au niveau des instances de prises de décisions.</p> <p>Changement de leadership dans les prises de positions et dans les modes de désignation des membres au niveau des instances de prise de décisions.</p> <p>Changement dans la gestion des Représentations avec la mise en place du Staff.</p> <p>Changement dans la gestion administrative, comptable et financière de l'AJEAH avec l'application du Manuel de Procédures validé par le Conseil d'Administration.</p> <p>Cooptation de personnes-ressources lors des événements d'envergure nationale, régionale et internationale (campagnes, colloques, conférences réunions, séminaires, tables rondes, etc.).</p>
DEFIS ET OBSTACLES	FORCES ET AVANTAGES
<p>Déficit de communication interne et externe</p> <p>Absence de Manuel de procédures validé</p> <p>Prolifération des organisations de développement par rapport à la rareté des ressources</p> <p>Léthargie et démobilitation des Représentations</p> <p>Maintien du leadership de l'AJEAH au niveau national</p>	<p>Visibilité et crédibilité de l'AJEAH auprès des populations.</p> <p>Ancrage de l'AJEAH au niveau national et international (existence de Représentations permanentes aux Nations Unies)</p> <p>Existence de compétences et d'expertise au sein</p>

Problèmes liés à la neutralité et à l'équidistance vis-à-vis des groupes de pression et des partis politiques

Contraintes liées à une présence plus marquée auprès des bénéficiaires

Absence de mécanismes de suivi des planifications stratégiques

Manque de professionnalisme

Problèmes dans le management

Insuffisance de l'utilisation des personnes ressources de l'AJEAH

Départ de certains membres de l'Organisation pour aller vers d'autres organisations ou institutions

Défaut d'identification formelle des membres (absence de cartes)

Blocage des adhésions pour éviter les risques d'infiltration des personnes malintentionnées

Absence de renouvellement au niveau de certaines instances de l'Organisation

Mobilisation individuelle et collective : renforcer l'engagement des membres de l'Organisation

Renforcement des capacités des membres de l'Organisation en éducation aux droits humains et à la citoyenneté, en gestion administrative, comptable et financière, en gestion des projets.

Restaurer la confiance des partenaires techniques et financiers.

Recentrer l'intervention de l'AJEAH sur les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que sur la gouvernance des ressources naturelles.

de l'Organisation.

AJEAH dispose des Départements thématiques chargés de la conduite de ses projets et programmes, ainsi que d'un personnel d'appui chargé de l'exécution des activités de gestion, d'alerte et de veille, de plaidoyer et de sensibilisation, d'assistance juridique et judiciaire aux victimes.

L'Organisation bénéficie aussi d'un Statut consultatif spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies

AJEAH est membre de l'initiative Global Compact des Nations Unies (UNGC)

L'Organisation est aussi membre du Réseau de la Société Civile/Scaling Up Nutrition

AJEAH est membre fondateur du Réseau Anti-Corruption Togo.

AJEAH dispose d'une certaine audience au plan national et international

L'Organisation bénéficie aussi d'un certain capital de confiance auprès des partenaires financiers crédibles.

VI. IDENTITES ET VALEURS DE REFERENCE

L'identité d'AJEAH est bâtie autour des principes et valeurs que partagent tous ses membres et sympathisants, qu'ils doivent respecter et aider à faire respecter :

- ❖ Engagement militant ;
- ❖ Esprit critique ;
- ❖ Principe de non discrimination
- ❖ Respect de la dignité humaine ;
- ❖ Equité et égalité ;
- ❖ Tolérance et acceptation de la différence ;
- ❖ Humilité ;
- ❖ Solidarité ;
- ❖ Intégrité et honnêteté ;
- ❖ Culture de paix et de justice ;
- ❖ Ouverture d'esprit ;
- ❖ Esprit d'initiative et d'anticipation ;
- ❖ Transparence ;
- ❖ Ethique et déontologie ;
- ❖ Culture de la compétence ;
- ❖ Responsabilité.

VII. VISION DE AJEAH

AJEAH œuvre pour bâtir un monde uni, prospère et solidaire adossé aux principes et valeurs du respect de la dignité humaine, des droits de l'homme, y compris les droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels

Cette vision se fonde essentiellement sur les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948, ainsi que dans d'autres instruments juridiques internationaux et régionaux adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU), la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle milite en faveur de la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie, du respect des droits humains et de la gouvernance légitime.

Cette vision s'articule autour d'une approche globale ou holistique, orientée vers la construction d'un monde où les populations seront affranchies de l'oppression, de la persécution, de la faim, de la soif, bref un monde où la réalisation du droit des peuples à un développement endogène, harmonieux et durable est pleinement assurée.

VIII. MISSION DE AJEAH

La Mission de l'AJEAH est d'œuvrer pour la promotion, la défense et la protection des droits humains, sauvegarder les droits des communautés à l'accès aux ressources naturelles, défendre les intérêts environnementaux et le développement durable

Les objectifs assignés à cette mission sont de :

- ❖ Promouvoir les droits de l'homme et la démocratie;
- ❖ Promouvoir la décentralisation et la bonne gouvernance locale
- ❖ Promouvoir la protection de l'environnement

- ❖ Promouvoir le développement à la base dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales, l'éducation et la santé des communautés

Pour la réalisation de ces objectifs, AJEAH élabore des projets et programmes qui sont intégrés dans des Plans stratégiques, dûment approuvés par le Conseil d'Administration et définissant les objectifs généraux et sectoriels ainsi que les axes prioritaires et les stratégies à mettre en œuvre avec les partenaires et les principaux bénéficiaires.

IX. AXES STRATEGIQUES PRIORITAIRES RETENUS POUR LES CINQ (5) PROCHAINES ANNEES

L'expérience cumulée au cours de ses dix (10) années d'existence a conduit AJEAH à définir de nouvelles orientations articulées autour de six (06) axes stratégiques majeurs. Il s'agit d'axes prioritaires qui ont été identifiés pour impulser la dynamique nécessaire à la réalisation des grandes orientations et objectifs de l'Organisation au cours des cinq (5) prochaines années (2016-2020).

Les six (6) principaux axes stratégiques priorisés sont :

9.1 Axe stratégique 1 : « Droits de l'homme/Démocratie et Bonne gouvernance »

• Pertinence du choix de l'axe

- ❖ Cadre avec la mission fondamentale d'AJEAH ;
- ❖ Une obligation morale du point de vue individuelle et collective ;
- ❖ Correspond à un besoin d'éducation des acteurs et communautés en droits humains (méconnaissance des droits) ;
- ❖ Violations massives et récurrentes des droits humains ;
- ❖ Exigence de bonne gouvernance (transparence dans la gestion des affaires publiques et des ressources naturelles) ;
- ❖ Obligation de respect des droits et des libertés fondamentales ;
- ❖ Non application des instruments juridiques ;
- ❖ Fragilité de la démocratie et de l'Etat de droit en Afrique.
- ❖ Assistance juridique (accueil, écoute, orientation) et judiciaire aux victimes de violation des droits humains ;
- ❖ Alerte d'urgence et dénonciation des cas de violation des droits humains ;
- ❖ Protection des droits des personnes et groupes vulnérables (femmes, enfants, réfugiés, demandeurs d'asile, migrants, personnes déplacées, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant avec le VIH, prisonniers, minorités) ;
- ❖ Surveillance des droits dans les lieux de privation de libertés ;
- ❖ Utilisation des mécanismes de recours judiciaires (recours des victimes aux cours et tribunaux) ;
- ❖ Accessibilité de la justice du point de vue culturel, économique et géographique ;
- ❖ Exigence de respect par les Etats des engagements internationaux et régionaux auxquels ils ont souscrit ;
- ❖ Lutte contre l'impunité et les pratiques traditionnelles qui violent les droits humains.
- ❖ Prise en compte de la profondeur des crises politiques, économiques et sociales en Afrique avec leurs effets pervers sur les règles du jeu démocratiques et le respect des droits humains ;

- ❖ Prise en compte de la défaillance de l'État de droit et de la tendance à l'instrumentalisation de l'administration publique ;
- ❖ Nécessité de se doter d'un système d'alerte d'urgence et de veille pour éviter les conflits pré-électorales, électorales et post-électorales ;
- ❖ Nécessité de protéger les victimes de violences pré-électorales, électorales et post-électorales ;
- ❖ Lutte contre la pauvreté et la mauvaise gouvernance des ressources naturelles ;
- ❖ Lutte contre la corruption, la non transparence et la concussion ;
- Lutte contre l'exclusion, la stigmatisation et toutes les formes de discrimination.

Démocratie et Gouvernance Politique	Gouvernance économique et financière	Développement socio-économique
Observation des élections. Contrôle des politiques publiques. Contrôle citoyen de l'action publique.	Lutte contre la corruption, la non transparence et la concussion. Redevabilité (obligation de rendre compte). Transparence dans la gestion des ressources naturelles Responsabilité sociale des entreprises.	Lutte contre la pauvreté. Lutte contre toutes les formes de discrimination, de stigmatisation et d'exclusion. Protection sociale pour l'accès des populations aux services sociaux de base.

- **Objectifs visés à travers l'axe**

Contribuer à l'instauration d'une culture des droits humains et à l'émergence d'une véritable citoyenne en Afrique.

Contribuer à la protection des droits des victimes, notamment des personnes et groupes vulnérables en Afrique.

Contribuer à l'instauration d'une culture de gouvernance démocratique et participative garantissant la transparence dans la gestion des affaires publiques et des ressources naturelles

- **Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé**

- ❖ Education aux droits humains et à la citoyenneté ;
- ❖ Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques sur les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, à la démocratie et aux droits humains,
- ❖ Formation, sensibilisation et mobilisation sociale ;
- ❖ Plaidoyer et négociation ;
- ❖ Vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, à la démocratie et aux droits humains en français et en langues nationales.
- ❖ Mise en place d'un système d'alerte d'urgence, de veille et de suivi des cas de violation des droits humains ;

- ❖ Renforcement des capacités des membres de l'Organisation sur les techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information relative aux violations des droits humains ;
- ❖ Création de coalitions et de réseaux avec d'autres organisations de défense des droits humains pour assurer une meilleure protection des victimes.
- ❖ Promotion de la bonne gouvernance politique, économique et sociale ;
- ❖ Vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, à la démocratie et aux droits humains ;
- ❖ Système d'alerte précoce, de veille et de suivi des processus électoraux ;
- ❖ Assistance juridique et judiciaire aux victimes de violences pré-électorales, électorales et post-électorales ;

9.2 Axe stratégique 2 : « Environnement/Santé et Nutrition »

• Pertinence du choix de l'axe

- ❖ Fragilité des pays en général et le Togo en particulier au plan social et économique face au processus de globalisation
- ❖ Leur vulnérabilité face aux problèmes environnementaux (changement climatique, érosion des sols, désertification etc.)
- ❖ Vulnérabilité de la population féministe face à la pauvreté et la malnutrition pour
 - ❖ Dégradation des ressources naturelles
 - ❖ Perte du patrimoine génétique
 - ❖ Disparitions des espèces rares menacées
 - ❖ Méconnaissance des ressources

• Objectifs visés à travers l'axe

Promouvoir la santé des populations

Lutter contre la malnutrition

Promouvoir la protection de l'environnement

• Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé

- Adaptation aux changements climatiques (Formation, recherche-action etc...)
- Mobilisation des OSC autour de la thématique Energie/Climat et développement durable
- Conservation de la biodiversité
- Promotion de la sécurité alimentaire
- Mobilisation de la population
- Réduction de la pauvreté
- Produit BIO (marché mondial porteur)
- Protection du climat
- Bonne prise de conscience par les Politiques
- Forte implication des femmes dans la croissance économique pour tout domaine d'activité
- Education sanitaire et promotion de la santé des populations
- Gestion rigoureuse axée sur les résultats
- Meilleure utilisation des ressources financières des partenaires techniques et financiers

9.3 Axe stratégique 3 : « Entrepreneuriat social & Energie»

• Pertinence du choix de l'axe

- ✚ Fragilité des pays en général et le Togo en particulier au plan social et économique face au processus de globalisation
- ✚ Vulnérabilité de la population féministe face à la pauvreté et le manque d'énergie pour faciliter l'exécution de leur tâche quotidienne
- ✚ Dégradation des ressources naturelles

• Objectifs visés à travers l'axe

- Appuyer la transformation et la commercialisation des produits locaux
- Appuyer le développement et la commercialisation des produits bio
- Promouvoir la mise en place des villages écologiques

• Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé

- Energies renouvelables et efficacité énergétique (vulgarisation des technologies solaires, marines, renforcement des capacités etc.)
- Mobilisation des OSC autour de la thématique Energie/Climat et développement durable
- Mobilisation de la population
- Réduction de la pauvreté
- Création d'emploi
- Produit BIO (marché mondial porteur)
- Accès pour tous à l'énergie moderne : 95% des zones rurales éclairées
- Bonne prise de conscience par les Politiques
- Valorisation des produits de la Recherche
- Forte implication des femmes dans la croissance économique pour tout domaine d'activité
- Gestion rigoureuse axée sur les résultats
- Meilleure utilisation des ressources financières des partenaires techniques et financiers

9.4 Axe stratégique 4 : « Eau/Hygiène et Assainissement»

• Pertinence du choix de l'axe

- ❖ Fragilité des pays en général et le Togo en particulier au plan social et économique face au processus de globalisation
- ❖ Leur vulnérabilité face aux problèmes d'hygiène et d'Assainissement (défécation à l'air libre, prolifération des dépotoirs sauvages etc.)
- ❖ Vulnérabilité de la population féministe face à la pauvreté et le manque d'eau potable pour faciliter l'exécution de leur tâche quotidienne

- **Objectifs visés à travers l'axe**

- Augmenter le taux de la bonne gouvernance dans les secteurs eau et assainissement
- Augmenter le taux d'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement

- **Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé**

- ✚ Fourniture des infrastructures d'eau potable et d'assainissement
- ✚ Mobilisation des OSC autour de la thématique Eau/Climat et développement durable
- ✚ Eau et Assainissement
- ✚ Mobilisation de la population
- ✚ Réduction de la pauvreté
- ✚ Création d'emploi
- ✚ Accès à l'eau potable pour tous
- ✚ Bonne prise de conscience par les Politiques
- ✚ Forte implication des populations dans la gestion des infrastructures installées.
- ✚ Gestion rigoureuse axée sur les résultats
- ✚ Meilleure utilisation des ressources financières des partenaires techniques et financiers

9.5 Axe stratégique 5 : « Education et Technologie de l'information et de la Communication »

- **Objectifs visés à travers l'axe**

- Accès à l'éducation pour tous

- **Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé**

- ✓ Accès pour tous à l'éducation, à la lecture et au bilinguisme
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique
- ✓ Information du système
- ✓ Mise en place d'infrastructure socio-éducative
- ✓ Education sanitaire
- ✓ Gestion rigoureuse axée sur les résultats
- ✓ Meilleure utilisation des ressources financières des partenaires techniques et financiers

9.6 Axe stratégique 6 : « Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'AJEAH »

• Pertinence du choix de l'axe

- Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des médias sur les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la gouvernance, la démocratie et aux droits humains ;
- Amélioration des performances des instances de prise de décisions de l'AJEAH (CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION EXECUTIVE, BUREAU DE REPRESENTATION, DES ORGANES TECHNIQUES (DEPARTEMENTS, PERSONNEL D'APPUI DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
 - ✓ la gestion des projets et programmes déclinés dans le Plan stratégique ;
 - ✓ la gestion administrative, comptable et financière de l'Organisation ;
 - ✓ la communication interne et externe ;
 - ✓ la coordination et la gestion des activités des Départements de l'Organisation ;
 - ✓ la coordination et la gestion des activités Représentations ;
 - ✓ l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux projets et programmes complémentaires.

• Objectifs visés à travers l'axe

- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'AJEAH pour une plus grande efficacité de l'Organisation ;
- Mettre en place un appui institutionnel et un dispositif organisationnel conséquents pour prise en charge des fais de fonctionnement et de coordination des activités de l'Organisation ;
- Renforcer les capacités des Coordonnateurs des Départements thématiques et des membres du Personnel d'appui techniques sur la gestion des projets et programmes, la gestion administrative, comptable et financière de l'Organisation ;
- Redynamiser les Représentations de l'AJEAH au niveau tant national, qu'international.

• Stratégies et actions prioritaires pour atteindre l'objectif visé

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de développement institutionnel et organisationnel pour la pérennisation des activités de l'AJEAH ;
- Mise en place d'un système de contrôle pour veiller à la régularité de la tenue des instances au niveau national et décentralisé ;
- Elaboration et mise en œuvre des programmes de formation à l'intention des membres et du personnel de l'Organisation aux niveaux national, régional et international ;
- Décentralisation des activités, des projets et programmes de l'Organisation aux niveaux national, régional et international ;
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication interne et externe
- Elaboration et mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation ;
- Elaboration d'un formulaire d'adhésion et des cartes de membres ;
- Dotation des Représentations de l'AJEAH de matériel d'équipement et de sièges fonctionnels ;
- Capitalisation des expériences de l'Organisation par la recherche et la publication ;

- Elaborer un plan de mobilisation de ressources
- Organiser une table ronde avec les chefs d'entreprise privé et parapublique pour présenter le plan stratégique
- Organiser 5 rencontres annuelles des partenaires pour présenter les Plans Annuels d'Action Opérationnels (PAAO) et présenter les besoins de l'AJEAH
- Organiser des visites de recherche financement au niveau national et international ;
- Disséminer 50 exemplaires du Plan stratégique de l'AJEAH ;
- Former 10 membres de la Gouvernance et du personnel sur le montage d'AGR ;
- Acquérir 2 véhicules de fonctionnement ;
- Acquérir des matériels informatiques et bureautiques pour la Direction Exécutive et les Représentations ;
- Acquérir 4 lots de terrain pour la construction du siège et les activités d'AJEAH
- Assurer les salaires et les charges sociales du personnel ;
- Assurer les charges de fonctionnement (eau, électricité, internet, etc...) de la Direction Exécutive et les Représentations ;
- Organiser 5 audits externes :

X. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET PROGRAMMES DECLINES DANS LE PLAN STRATEGIQUE 2016-2020

Axe I : DROITS DE L'HOMME/DEMOCRATIE/BONNE GOUVERNANCE

Projet d'Appui à la consolidation de la bonne gouvernance et lutte contre la Corruption dans la Région des plateaux au Togo

Objectif principal : Accroître la prise de conscience et la participation des citoyens, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias à la lutte contre la corruption à travers l'éducation, la formation, la sensibilisation et le plaidoyer sur les méfaits du phénomène pour une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques

Objectifs	Résultats attendus	activités	durée	Partenaires	Budget En Euro
<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la prise de conscience des citoyens, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias sur les méfaits de la corruption - Améliorer la participation des citoyens, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias à la gestion des affaires publiques - Prévenir la corruption par l'éducation, la formation et la sensibilisation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la prise de conscience des citoyens, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias sur les méfaits de la corruption ; - Amélioration de la participation des citoyens, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias à la gestion des affaires publiques ; - Renforcement de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle des structures chargées 	<p>A1 :Missions de prise de contact et d'information des groupes cibles - A2 : Campagne de sensibilisation pour la vulgarisation de la Loi organique des lois des Finances (LOLF) et du Code de la Transparence - A3 : Campagne d'éducation et de sensibilisation sur le coût de la corruption - A4 : Campagne de plaidoyer pour la transparence dans la gestion des finances publiques - A5 :</p>	<p>Trois (3) ans : Décembre 2016- Novembre 2019</p>	<p>Commission Européenne</p> <p>Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)</p>	<p>495 362</p>

<p>citoyens, des élus locaux, des cadres et agents de l'administration à tous les niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la lutte contre la corruption, la non-transparence et la concussion - Evaluer l'impact des activités de l'Action sur les mentalités et les comportements des groupes bénéficiaires 	<p>de la lutte contre la corruption et les malversations économiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prévention de la corruption par l'éducation, la formation et la sensibilisation des citoyens, des élus locaux, des cadres et agents de l'administration à tous les niveaux ; - Meilleure promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la lutte contre la corruption, la non-transparence et la concussion ; - Evaluation de l'impact des activités de l'Action sur les mentalités et les comportements des groupes bénéficiaires. 	<p>Campagne d'information et de communication à travers les médias (émissions à la radio et à la télévision) sur le coût de la corruption - A6 : Mobilisation sociale pour l'éradication des pratiques de corruption au sein de l'administration, des collectivités locales, des secteurs publics et privés - A7 : Atelier national de formation des formateurs des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias sur les mécanismes de contrôle et de suivi budgétaire - A8 : Ateliers de restitution de la formation reçue à l'intention acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias au niveau local - A9 : Atelier national de formation des formateurs des</p>			
--	--	--	--	--	--

		<p>acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias sur la gouvernance démocratique et les techniques de négociation - A10 : Atelier de restitution de la formation reçue à l'intention des acteurs de la société civile, du secteur privé et des médias au niveau local. A11 : Emissions à la radio et à la télévision sur les méfaits de la corruption en français et dans les langues locales pour atteindre tous les groupes cibles et un plus large éventail du public. A12 : Missions de suivi-évaluation des activités réalisées dans le cadre de l'Action</p>			
--	--	--	--	--	--

Programme d'appui à la participation citoyenne et d'observation des élections au Togo

Objectif principal : Contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, au respect des droits humains et de la bonne gouvernance à travers des élections libres, transparentes et apaisées

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires pressentis	Budget En Euro
<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les citoyens à s'inscrire massivement sur les listes électorales, à retirer leurs cartes d'électeur et à accomplir leur devoir civique le jour du scrutin ; - Promouvoir la participation massive des femmes et des jeunes au processus électoral ; - Créer un cadre permanent de dialogue et de concertation entre les acteurs politiques, les acteurs non étatiques et les citoyens ; - Former des observateurs nationaux sur le cadre juridique et institutionnel, ainsi que sur les techniques d'observation des élections ; - Surveiller les discours et les pratiques des différents candidats durant la campagne électorale ; - Observer les différentes phases du processus électoral (avant, pendant et après le scrutin). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les citoyens s'inscrivent massivement sur les listes électorales, retirent leurs cartes d'électeur et accomplissent leur devoir civique le jour du scrutin ; - Les femmes et les jeunes participent massivement au processus électoral ; - Un cadre permanent de dialogue et de concertation entre les acteurs politiques, les acteurs non étatiques et les citoyens est créé ; - Des observateurs nationaux sont formés sur le cadre juridique et institutionnel, ainsi que sur les techniques d'observation des élections ; - Les discours et les pratiques des 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions d'information et de prise de contact avec les groupes cibles ; - Conférences publiques dans les établissements scolaires et universitaires ; - Expositions itinérantes ; - Création de clubs d'éducation aux droits humains et à la citoyenneté ; - Ateliers de renforcement de capacités des organisations de la société civile, des médias et des collectivités locales ; - Etablissement d'accords de coopération et création des réseaux d'échange d'expériences avec les établissements 	<p>Vingt quatre (24) mois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ; - Délégation de l'Union Européenne; - Open Society Foundations ; - Society Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) ; - Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 	<p>273 973</p>

	différents candidats durant la campagne électorale sont surveillés; - Les différentes phases du processus électoral (avant, pendant et après le scrutin) sont observées.	scolaires, universitaires et les instituts de formation et de recherche en matière d'éducation aux droits humains et à la citoyenneté ; - Missions de suivi-évaluation des activités réalisées.			
--	---	--	--	--	--

Programme de plaidoyer et de communication pour la transparence dans la gestion foncière au Togo

L'objectif principal : Contribuer au plaidoyer et à la communication pour la transparence dans la gestion foncière au au Togo

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires potentiels	Budget En Euro
Sensibiliser les populations sur les enjeux liés à la réforme foncière au Togo, en mettant un accent particulier sur la reconnaissance du droit réel aux exploitations familiales sur les terres affectées du domaine national (différent du titre foncier); - Plaider pour la reconnaissance du statut des exploitations familiales ou l'instauration d'un droit collectif ; - Vulgariser les textes de lois et les documents relatifs à la réforme foncière au Togo auprès des	- Les citoyens sont sensibilisés sur ces instruments dans les cinq (05) Régions du Togo; - Les capacités des organisations de la société civile, des médias, des élus locaux et leaders d'opinion sont renforcées ; - Les citoyens participent à la transparence dans	- Missions d'information et de prise de contact avec les groupes cibles ; - Campagnes d'éducation et de sensibilisation ; - Ateliers de renforcement de capacités des organisations de la société civile, des médias, des élus locaux et leaders	Trente-six (36) mois-	Ambassade du Royaume des Pays-Bas, Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Agence Américaine pour le Développement International (USAID), Open Society Foundations, Open Society	532 724

<p>populations pour la sécurisation et la préservation des ressources locales à l'avenir ;</p> <p>- Renforcer les capacités des exploitants familiaux pour l'investissement durable qui leur ouvre la voie à d'autres modes de financement pour la concrétisation de la sécurité alimentaire du pays.</p>	<p>la gestion des ressources naturelles de leurs localités ;</p> <p>- Les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits liés à la gestion des ressources naturelles sont mieux connus ;</p> <p>- Des codes et lois régissant les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles sont adoptés et mis en œuvre.</p>	<p>d'opinion;</p> <p>- Campagnes médiatiques en direction des citoyens pour la participation à la gestion des ressources naturelles de leurs localités ;</p> <p>- Ateliers de renforcement de capacités des organisations de la société civile, des médias, des élus locaux et des leaders d'opinion sur les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits liés à la gestion des ressources naturelles ;</p> <p>- Emissions radiophoniques sur les codes et les lois régissant les activités liées à l'exploitation des ressources</p>		<p>Initiative for West Africa (OSIWA, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).</p>	
---	--	---	--	---	--

		<p>naturelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éditions et publications de brochures et supports en français et langues nationales ; - Missions de suivi-évaluation dans les cinq (05) Régions du Togo. 			
--	--	---	--	--	--

Programme de plaidoyer et de communication pour la transparence dans les industries extractives au Togo

Objectif général : Contribuer au plaidoyer et à la communication pour la transparence dans les industries extractives au Togo

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget en Euro
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur la loi portant Code minier au Togo visant à drainer vers le pays des flux massifs d'investissements miniers ; - Vulgariser les textes de lois et documents relatifs au code minier ainsi qu'à l'attribution de permis couvrant diverses substances minérales et la mise en production de nouvelles mines d'or, de phosphate et de zircon ; - Faire connaître les résultats significatifs enregistrés dans le 	<p>Les populations sont sensibilisés sur la loi portant Code minier au Togo visant à drainer vers le pays des flux massifs d'investissements miniers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les textes de lois et les documents relatifs au code minier ainsi qu'à l'attribution de permis couvrant diverses substances minérales et la mise 	<ul style="list-style-type: none"> -Missions d'information et de prise de contact avec les groupes cibles ; - Campagnes de sensibilisation des populations sur la loi portant Code minier au Togo visant à drainer vers le pays des flux massifs d'investissements 	Vingt quatre (24) mois.	Ambassade du Royaume des Pays-Bas, Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Agence Américaine pour le Développement International (USAID), Open Society Foundations, Open Society	425 500

<p>domaine de la promotion et de la réglementation de l'exploitation artisanale ainsi que dans celui relatif aux investissements et aux nouveaux projets miniers et de diversification de la production minérale ;</p> <p>- Plaider pour la prise en compte des retombées de l'exploitation minière sur les conditions de vie des populations locales et les recettes de l'Etat</p>	<p>en production de nouvelles mines d'or, de phosphate et de zircon sont vulgarisés</p> <p>- Les résultats significatifs enregistrés dans le domaine de la promotion et de la réglementation de l'exploitation artisanale ainsi que dans celui relatif aux investissements et aux nouveaux projets miniers et de diversification de la production minérale sont mieux connus ;</p> <p>- Les retombées de l'exploitation minière sur les conditions de vie des populations locales et les recettes de l'Etat sont prises en compte.</p>	<p>miniers ;</p> <p>- Emissions radiophoniques pour la vulgarisation des textes lois et documents relatifs au code minier ainsi qu'à l'attribution de permis couvrant diverses substances minérales et la mise en production de nouvelles mines d'or, de phosphate et de zircon ;</p> <p>- Ateliers de renforcement de capacités sur les résultats significatifs enregistrés dans le domaine de la promotion et de la réglementation de l'exploitation artisanale ainsi que dans celui relatif aux investissements et aux nouveaux projets miniers et de diversification de la production</p>		<p>Initiative for West Africa (OSIWA), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).</p>	
---	--	---	--	--	--

		<p>minérale;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes de plaidoyer et de communication pour les retombées de l'exploitation minière sur les conditions de vie des populations locales et les recettes de l'Etat ; - Missions de suivi et évaluation des activités réalisées. 			
--	--	--	--	--	--

Projet de plaidoyer et de sensibilisation pour le droit des enfants à l'état-civil au Togo

L'objectif principal : contribuer à la résolution des problèmes d'état-civil pour les enfants dans les cinq (05) Région du Togo

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget En Euro
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les familles pour l'enregistrement de leurs enfants sur les registres d'état-civil de leurs localités ; - Travailler avec les élus locaux et les responsables des tribunaux départementaux pour l'établissement de l'état-cil aux enfants enregistrés ; - Plaider auprès des élus locaux et des services administratifs déconcentrés pour une action en 	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles sont sensibilisées pour l'enregistrement de leurs enfants sur les registres d'état-civil de leurs localités ; - Les élus locaux et les responsables des tribunaux départementaux sont impliqués dans l'établissement de 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions d'information et de prise de contact avec les groupes cibles ; - Emissions radiophoniques pour inciter les familles à enregistrer leurs enfants sur les registres d'état-civil 	Douze (12) mois.		289 193

<p>synergie entre les différents acteurs concernés visant la résolution des problèmes d'état-civil pour les enfants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents d'élèves pour la résolution des problèmes d'état-civil de leurs enfants dans les établissements scolaires. 	<p>l'état-cil aux enfants enregistrés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élus locaux et les services administratifs déconcentrés soutiennent l'action en synergie entre les différents acteurs concernés visant la résolution des problèmes d'état-civil pour les enfants ; - Les parents d'élèves sont accompagnés pour la résolution des problèmes d'état-civil de leurs enfants dans les établissements scolaires 	<p>de leurs localités ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions avec les élus locaux et les responsables des tribunaux départementaux pour l'établissement de l'état-cil aux enfants enregistrés ; - Campagnes de plaidoyer auprès des élus locaux et des services administratifs déconcentrés pour une action en synergie entre les différents acteurs concernés visant la résolution des problèmes d'état-civil pour les enfants; - Réunions avec les parents d'élèves pour la résolution des problèmes d'état-civil de leurs enfants dans les établissements scolaires ; - Missions de suivi-évaluation au niveau des cinq 			
--	--	---	--	--	--

		(05) Régions du Togo.			
Programme d'autonomisation et de participation citoyenne des femmes et des filles au Togo					
Objectif général : Accroître l'autonomisation et la participation des femmes et des filles, notamment celles en situation de pauvreté et de vulnérabilité					
Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
Promouvoir le respect des droits humains et l'égalité femmes-hommes ; - Réduire la violence et les pratiques traditionnelles néfastes, tels les mariages précoces et la mutilation génitale féminine.	Les participants transfèrent des habiletés, outils et des compétences dans les pratiques de leurs organisations, notamment par l'intégration des questions égalité femmes-hommes et de genre (politiques, formations, programmes, activités) ; - Les femmes et les filles sont outillées à participer à tous les niveaux de la société, incluant dans les processus décisionnels qui les affectent, à travers : des groupes de solidarité, des groupes de micro-	- Missions d'information et de prise de contact avec les groupes cibles ; - Des sessions nationales et communautaires de renforcement de capacité ; -Le développement/ adaptation d'une trousse pour la participation citoyenne des femmes ; -Des activités de mobilisation sociale; - Des Forums jeunesse au niveau national et communautaire ; -Des Session sous régionale de formation aux droits	Cinq (5) ans (2017-2022)		913 242

	finance et d'alphabétisation, etc. ; - Les femmes et les filles sont outillées à la recherche de solutions aux problèmes qui les affectent et exigent le respect de leurs droits socioéconomiques, par exemple : accès à l'état civil, droit à la santé, droit à l'éducation etc.	humains ; -La planification, la coordination et l'évaluation des activités ; -Missions de suivi et évaluation des activités réalisées.			
--	--	--	--	--	--

Programme de lutte contre l'impunité, d'appui aux victimes de violences basées sur le genre et de défense des droits des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest

L'objectif principal : Réduire durablement la prévalence des violences basées sur le genre (ci-après «VBSG»), et accroître la visibilité, la capacité d'action et la sécurité des femmes défenseurs des droits de l'Homme (ci-après «FDDH»), et de la société civile par l'éducation, la formation et la création de réseaux de partenariats et échanges dans des zones ciblées au Togo, au Bénin et au Burkina Faso

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires pressentis	Budget
Valider les étapes de réalisation, contrôler l'exécution des activités, rendre compte en continu des résultats du projet Renforcer la visibilité, la capacité d'action et la sécurité des organisations de la société	- 90 Campagnes de sensibilisation, d'éducation, d'information et de mobilisation sociale pour la vulgarisation des instruments juridiques nationaux,	Campagne de sensibilisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux Mettre en place et	Trois (03) ans	Commission Européenne DIANOVA International ONU-FEMMES, UNICEFS,	944 236

<p>engagées pour la protection et la défense de droits de l'homme en partenariat avec les autorités locales en particulier dans les processus de décentralisation et de gouvernement s locaux pour trouver des solutions durables favorisant la prévention des VBSG.</p> <p>Lutter contre l'impunité et renforcer l'accès à la justice pour les victimes de VBSG</p> <p>Contribuer au changement des comportements et prévenir les VBSG dans une approche genre par le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication</p> <p>Assurer la prise en charge médicale et psychosociale des victimes des VBSG ainsi que quelques membres de leur famille directement affectés</p> <p>Plaider pour la protection des victimes de VBSG auprès des gouvernements du Togo, du Bénin</p>	<p>régionaux et internationaux ;</p> <p>- 24 cliniques juridiques mises en place et dotées d'un appui institutionnel et opérationnel pour leur fonctionnement</p> <p>- 1700 victimes de VBSG accèdent à la prise en charge médicale et psychosociale et bénéficient de soins appropriés et de qualité</p>	<p>renforcer les capacités de 24 cliniques juridiques afin d'apporter des conseils judiciaires de qualité aux victimes de violences sexuelles</p> <p>Appuyer le fonctionnement et la création des Bureaux de Consultations Gratuites afin d'apporter une aide juridictionnelle de qualité aux victimes et aux prévenus</p> <p>Campagne d'information et de communication à travers les médias sur les droits des femmes, les violences basées sur le Genre et les mécanismes légaux, judiciaires, en place pour leur protection ;</p> <p>Sensibiliser les</p>		<p>Ambassade du Royaume des Pays-Bas</p>	
---	---	---	--	--	--

<p>et au Burkina Faso.</p> <p>Évaluer l'impact des activités de l'Action sur les mentalités et le comportement des groupes bénéficiaires.</p> <p>Diffuser les résultats du projet dans une perspective de promotion de la culture des droits de l'Homme aux niveaux local, régional et international</p>		<p>jeunes sur l'exercice et la protection des droits et le rôle de la femme dans la société, les droits des femmes.</p>			
--	--	---	--	--	--

Programme de lutte contre la pauvreté : Renforcement de l'autonomisation des femmes des Plateaux au Togo

L'objectif général: Améliorer les conditions des femmes à la base dans les zones périurbaines et villages pour un meilleur devenir de leurs ménages et une participation effective aux prises de décisions communautaires.

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
<p>-Renforcer les capacités administratives, financière et organisationnelles de 625 clubs féminins sur la gestion d'une micro activité</p> <p>-Renforcer les capacités juridiques (droits et devoirs) en leadership et alphabétisation de 625 femmes</p> <p>-Appuyer les activités génératrices de revenu de 625 femmes à</p>	<p>-625 femmes de 25 clubs ont vu leur capacité renforcer sur le plan administratif, financier et organisationnel sur la gestion d'une micro activité</p> <p>-625 femmes ont vu leur capacité</p>	<p>- Mobiliser 625 femmes regroupées dans 25 clubs autour du projet</p> <p>- Mobiliser 625 femmes de 25 clubs autour d'activité génératrice de revenu dans les secteurs du</p>	<p>Quarante-huit (48) mois.</p>		<p>1 065 449</p>

<p>travers les micros financements</p> <p>- Contribuer à amener les communautés ciblées par le projet à adopter et à promouvoir les meilleures pratiques en matière de l'équité et de l'égalité du genre</p>	<p>renforcé sur le plan juridique et alphabétisation (lecture et écriture). Ces femmes connaissent leurs droits/devoirs et savent lire et écrire ;</p> <p>- Le projet a appuyé les activités génératrices de revenu de 625 femmes. Les femmes exercent leur activité et leur revenu est amélioré</p> <p>- Les communautés ciblées par le projet ont adopté et promu les meilleures pratiques en matière de l'équité et de l'égalité du genre</p>	<p>commerce, agropastoral et transformation.</p> <p>- Mobiliser 25 communautés bénéficiaires du projet pour l'adoption et promotion des meilleures pratiques en matière de l'équité et de l'égalité du genre</p> <p>- Assurer la gestion et la coordination du projet avec les services techniques</p> <p>- Assurer la visibilité du projet</p>			
--	--	---	--	--	--

Axe II : ENVIRONNEMENT/SANTE ET NUTRITION

Programme de continuité des soins VIH, Tuberculose et du paludisme au Togo

Objectif général : contribuer au bien-être des populations togolaises pour une meilleure santé

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
-----------	--------------------	-----------	-------	-------------	--------

<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le renforcement de la mise en œuvre des activités de prévention contre le VIH/Sida, Paludisme et la tuberculose - Continuer les actions pour l'amélioration des soins relatifs aux VIH, tuberculose et le paludisme 	<p>1425 jeunes sont sensibilisés dans 10 Collèges d'Enseignement Généraux publiques et privés par commune ;</p> <p>4052 jeunes écoliers sont sensibilisés dans 23 écoles primaires publiques et privées par commune ;</p> <p>L'équipe de gestion a été recrutée ;</p> <p>Une moto est achetée par département ; Douze (12) rapports mensuels ont été élaborés et soumis au bailleur ;</p> <p>Quatre (04) suivis trimestriels ont été réalisés ;</p> <p>une évaluation à mi-parcours a été réalisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Plaidoyer formation et -Information sensibilisation et -Suivi/évaluation -Evaluation finale 	<p>Vingt-quatre (24) mois</p>	<p>ONUUDC.</p>	<p>396.493</p>
--	---	---	-------------------------------	----------------	----------------

Programme d'appui à la sécurité alimentaire à réduire l'impact des changements climatiques et la pauvreté au Togo

Objectif général: Contribuer au renforcement des capacités d'adaptation des acteurs ruraux togolais face aux changements

climatiques. Il vise à les amener à mieux s'adapter aux changements climatiques afin de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale au Togo.

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
1.1. Objectifs spécifiques - Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des populations à faire face aux changements climatiques ; - Développer, diffuser et accompagner l'adoption de nouvelles technologies, stratégies et pratiques agricoles (gestion de l'eau et des sols) d'adaptation aux changements climatiques	- Les actions de mise en œuvre du projet sont harmonisées - Les plans d'action élaborés suivant les besoins prioritaires des bénéficiaires - Les élus locaux sont acquis à la cause des changements climatiques	- Mise en place de cadre de concertations - Organisations d'émissions radio - Réalisation de plaidoyer - Création de comités pour l'intensification de la vulgarisation de la technologie dans les localités - Diffusion des informations météorologiques - Essais participatifs - Réunion et visites d'échange	Vingt quatre (24) mois.		428 310

Programme d'appui à la sécurité alimentaire par la fertilité des sols au Togo

Objectif général : amélioration de la situation de sécurité alimentaire au Togo à travers l'amélioration de la productivité des exploitants agricoles.

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
Appuyer technique et matériel des paysans et paysannes Mettre à disposition des	Le renforcement matériel et technique des paysans et paysannes ;	- Renforcer les capacités des producteurs et des productrices pour la réalisation des	Soixante (60) mois		556 958

<p>producteurs et productrices d'agents</p>	<p>La mise à disposition des producteurs et productrices d'agents</p> <p>La sensibilisation et la mobilisation des pouvoirs locaux afin qu'il intègre la sécurité alimentaire et la fertilisation des sols dans les différents plans de développement</p>	<p>aménagements et la conduite de mesures de fertilisation des sols et pour l'interaction entre les groupes cibles afin de multiplier le savoir-faire ;</p> <p>-Mettre à disposition des paysans et paysannes de la zone de moyens de transport de matériaux, équipements et petits matériels) pour la réalisation des aménagements et mesures de fertilisation</p> <p>-Créer des cadres d'échanges dans la zone afin d'impliquer les pouvoirs locaux (élus communaux) à l'atteinte des objectifs et d'amener les producteurs/productrices (en tant que citoyen) à</p>			
---	---	--	--	--	--

		s'impliquer à la vie des communes pour une plus grande prise en compte des questions de sécurité alimentaire dans les plans de développement économique, social et culturel.			
--	--	--	--	--	--

Projet de restauration de la forêt en bordure du fleuve Mono au Togo

Objectif général : Contribuer à la défense et à la restauration des sols et celui de valorisation des terres impropres à l'agriculture.

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'érosion des berges et l'ensablement du lit du fleuve Mono par le reboisement de plants à croissance rapide et du neem - Sensibiliser la population et ses environs sur la mise en œuvre de ce projet et sur les questions environnementales et de biodiversité -Contribuer à la réduction de la pauvreté de 40 personnes en charge de la gestion de cette 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 plantations de 8400 plants à croissance rapide et de neem sont mises en place sur certaines parties des rives du fleuve Mono - 50 000 personnes environ ont pris conscience sur les enjeux, les questions environnementales et de biodiversité 	<p>Mettre en place et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des CLG (Comité Locaux de Gestion), Mettre en place 5 plantations (plante à croissance rapide et de Neem pour chaque CLG, Assurer l'entretien de ces plantations de Neem, Réaliser</p>	Vingt quatre (24) mois.		376 986

plantation (CLG),	160 personnes membres des 5 CLG exercent une Activité Génératrice de Revenu en production maraichère	des émissions radio et spot publicitaire, Réaliser et projeter un documentaire du projet, créer et animer une page web du projet au profit des internautes, Organiser un ateliers de formation pour les CLG sur les notions de la biodiversité, le changement climatique et la désertification dans le but de faire d'eux les protecteurs de l'environnement, Préparer les CLG à l'exploitation de leurs plantation de Neem (par les cueillettes et vente des grains de neem aux utilisateurs, Initier et suivre (formation et recherche de débouché) les CLG en production maraichère écologique,			
-------------------	--	--	--	--	--

		organiser des réunions d'échange entre les CLG pour partager les expériences, Assurer les Activités Génératrices de Revenu des CLG en production maraîchère écologique, Campagne de sensibilisation, planification/coordination/suivi et évaluation			
--	--	---	--	--	--

Axe III : ENTREPRENEURIAT SOCIAL/ENERGIE

Programme d'appui à la transformation et la commercialisation des produits locaux

Objectif général

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
Produire le piment et les épices ; Transformer le piment et les épices en poudre	Disponibilité du piment et des épices ; Disponibilité du piment et des épices en poudre	- - .-	Vingt quatre (24) mois.	-	128 422

Programme d'appui de développement et la commercialisation des produits Bio

Objectif général :

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
Etude de marché ;	Positionnement du		Vingt quatre (24)		101 576

Reboiser les neems ; Transformer les feuilles et graines de neem en bio-pesticides ; Commercialisation des produits bio	marché ; Augmentation d'espace reboisé ; Utilisation de la poudre comme bio-pesticide ; Consommation des produits bio		mois.		
---	--	--	-------	--	--

Programme ENERGIE (Eco Wave Power)

-	-	-	Vingt-quatre (24) mois.		304 414
---	---	---	-------------------------	--	---------

Axe IV : EAU/HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Programme Eau/Hygiène et Assainissement.

Objectif général : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations vulnérables en milieu rural au Togo

Objectifs	Résultats attendus	Activités	Durée	Partenaires	Budget
Améliorer de façon durable l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans les communautés au Togo.	Les communautés ciblées ont adopté des meilleures pratiques en matière de l'eau potable, l'hygiène et d'assainissement ; L'accès à l'eau potable des 30 communautés cibles est amélioré ; Les populations de 30 localité ciblées ont bénéficié des ouvrages d'assainissement ; La coordination et la visibilité du projet	Mobiliser 30 communautés pour un changement de comportement en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement ; Promouvoir la consommation de l'eau potable et les bonnes pratiques d'hygiène dans les établissements scolaires ; Construire 30 nouveaux forages ; Réaliser 450 latrines	Soixante mois (60) mois		1 248 937

	sont assurées.	familiales dans les 30 communautés ciblées ; Assurer la gestion de l'action et la coordination des activités avec les services étatiques ; Assurer la visibilité de l'action			
--	----------------	--	--	--	--

Axe V : EDUCATION/TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Programme Réseau de Lecture Publique et Constitution d'un espace public numérique au Togo

Objectif général : Accès à l'éducation pour tous

Objectifs	Résultats attendus	Activités	Durée	Partenaires	Budget
					243 531

Axe VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES D'AJEAH

Projet de développement organisationnel de l'AJEAH

Objectif général : Contribuer au processus de développement organisationnel d'AJEAH, en vue de la moderniser, la professionnaliser et la rendre plus efficace dans l'exercice de sa mission.

Objectifs	Résultats attendus	activités	Durée	Partenaires	Budget
- Améliorer l'efficacité et la performance de l'Organisation dans l'exercice de sa mission ; - Renforcer les capacités du personnel de l'Organisation en matière de gestion administrative, comptable et financière ;	- L'efficacité et la performance de l'Organisation dans l'exercice de sa mission est améliorée ; - Les capacités du personnel de	- Atelier de lancement du Projet sur le développement organisationnel de la AJEAH; - Atelier de restitution sur le	Vingt quatre (24) mois.		PM

<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des responsables de l'Organisation en matière de gestion organisationnelle et de planification des projets et programmes sont renforcées ; - Améliorer la stratégie de communication interne et externe à l'Organisation pour réduire les risques de conflits pouvant affecter le bon fonctionnement de ses organes; - Elaborer des outils permettant à l'Organisation de s'acquitter ou d'exercer pleinement sa mission. 	<p>l'Organisation en matière de gestion administrative, comptable et financière sont renforcées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les capacités des responsables de l'Organisation en matière de gestion organisationnelle et de planification des projets et programmes ; - La stratégie de communication interne et externe à l'Organisation pour réduire les risques de conflits pouvant affecter le bon fonctionnement de ses organes est améliorée ; - Des outils permettant à l'Organisation de s'acquitter ou d'exercer pleinement sa mission sont élaborés. 	<p>développement organisationnel de l'AJEAH à l'intention des Représentations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Comité de Suivi des conclusions et recommandations des deux ateliers ; - Elaboration d'un Plan d'actions sur le développement organisationnel de l'AJEAH; - Recrutement de Consultants (international et national) pour accompagner le processus de mise en œuvre du Plan d'actions sur le développement organisationnel de l'AJEAH; - Mise en œuvre du Plan d'actions le développement organisationnel de la AJEAH; - Missions de suivi-évaluations des 			
---	---	---	--	--	--

		activités réalisées.			
TOTAL					8 725 306 EURO

XI. STRATEGIES GENERALE D'INTERVENTION DE L'AJEAH

Quelques principes fondamentaux de la stratégie d'intervention méritent d'être mis en exergue.

- i. **La participation** : principe essentiel sans lequel toute initiative politique, sociale, économique peut être vouée à l'échec.
- ii. **La prise en compte de la dimension genre** : L'homme et la femme ont le droit de bénéficier des mêmes chances de participer, d'agir, d'être protégé, d'être assisté. Cette dimension genre sera prise en compte de façon transversale dans tous les axes d'intervention du Plan stratégique.
- iii. **La transparence dans la gestion** des ressources et des activités dans le cadre d'une bonne gouvernance associative.

La stratégie d'intervention s'articulera autour de trois phases principales : la phase de préparation, la phase d'exécution et la phase de gestion des résultats.

1. La phase de préparation du Plan stratégique

Il s'agit ici, des étapes indispensables pour une bonne préparation de la mise en œuvre du plan qui sont :

❖ La dissémination du Plan stratégique

Cette vulgarisation qui vise à bien informer les membres, les partenaires, les pouvoirs publics et locaux se fera à travers diverses activités de communication et d'échanges :

- Organisation de séminaires et de séances d'information ;
- Rencontres bilatérales avec les partenaires stratégiques ;
- Transmission du plan stratégique aux Représentations, aux pouvoirs publics et aux partenaires

❖ L'élaboration de projets et programmes du Plan stratégique

Il s'agira ici de :

- élaborer des projets et programmes sur la base des esquisses contenues dans le Plan ;
- rechercher des fonds et de négocier les financements avec des partenaires

2. La phase de réalisation du Plan stratégique

Il s'agit de la mise en œuvre des projets, programmes du Plan stratégique et des engagements contractuels avec les partenaires techniques et financiers.

3. La gestion des résultats du Plan stratégique

Cette phase consiste à mesurer les effets et impacts des projets et autres activités en deux étapes essentielles :

❖ La phase d'évaluation du Plan stratégique

Il s'agira de commanditer plusieurs formes d'évaluations, une auto évaluation assistée en cours et une évaluation externe finale pour mesurer les impacts sur les plans interne et externe.

❖ **La phase de capitalisation des expériences acquises**

Il s'agira, sur la base des résultats des projets d'élaborer et de publier des documents de capitalisation à travers une série d'ateliers.

❖ **La phase d'élaboration d'un nouveau Plan stratégique**

Elle se fera avec la participation des partenaires sur la base des enseignements tirés de l'évaluation du plan stratégique en cours, de la redéfinition des orientations stratégiques dictées par les mutations et évolutions observées aux niveaux mondial, africain, sous régional, national et local.

XII. SUIVI EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE

C'est une action permanente qui se fait par l'équipe technique et le staff politique en place. Il se réalise de façon continue, sur la base d'indicateurs de performance à formuler, afin de permettre d'apprécier le niveau de réalisation du plan et d'apporter au besoin les mesures correctives nécessaires.

Chaque année sera effectuée la revue annuelle pour intégrer les nouvelles données, ce qui en fera un Plan glissant. Une évaluation externe sera effectuée au bout de deux années et à terme.

XIII. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ce plan se fera sous la supervision directe de la Direction Exécutive de l'AJEAH. Une équipe technique composée des membres de l'organisation ayant participé aux différentes phases de son élaboration et de sa validation en sera le « bras technique ».

• **Rôle de l'équipe technique**

- Organiser la dissémination et la vulgarisation du Plan stratégique ;
- Mettre en place un dispositif chargé d'élaboration de projets ;
- Mettre en place un dispositif de suivi évaluation du Plan stratégique.

ANNEXES

❖ **Documentation exploitée**

- Les Statuts de l'AJEAH
- Le Règlement intérieur de l'AJEAH ;
- La Stratégie de communication
- Le Manuel de Procédures de Gestion administrative, comptable et financière de l'AJEAH;